

15

# RAPPORT DU COMITÉ

564

SUR LE

21

## TERRITOIRE

DE

# L'Ontarienais et la Baie Georgienne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



76

QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR MESSRS. LAFRANÇOIS, A L'ENTRÉE, RUE STE. URSULE.